

Trouver un emploi grâce aux clauses d'insertion



gironde.fr/insertion-rsa



Le Département vous propose la réalisation d'heures de travail réservées dans le cadre de marchés publics.

Vous êtes allocataire du RSA
(ou Chômeur Longue Durée, ou
Reconnu Travailleur Handicapé ou
jeune de moins de 26 ans sorti du
système scolaire avec au moins
6 mois de recherche d'emploi),
quelque soit votre qualification
vous voulez :

- ▶ Obtenir un **contrat de travail** :
mission intérim pouvant évoluer
vers un CDD ou un CDI
- ▶ Acquérir de **nouvelles
compétences** et/ou de
nouvelles **qualifications**
- ▶ **Être accompagné** pendant votre
reprise d'emploi

Métiers concernés :

- ▶ Bâtiment et Travaux Publics
 - ▶ Hygiène et Propreté
 - ▶ Numérique
 - ▶ Espaces verts
- Etc...

Un(e) Chargé(e) de Relation
Entreprise vous oriente dans
vos démarches

Contact :

Département de la Gironde
Direction Insertion Inclusion
Service Insertion
et Dispositif RSA
Chargés de Relation Entreprise

05 56 99 33 33

d2i-sirsa@gironde.fr